



<https://latribunelibre.com/emploi/infirmier-preleveur-a-verneuil-sur-seine-f-h>

Infirmier préleveur à Verneuil-sur-Seine F/H

Description

Description du poste

Nous recherchons dans le cadre d'un CDI à temps complet un(e) Infirmier(e) au sein de notre laboratoire composé d'une équipe dynamique de 4 personnes. Vous serez en charge des missions suivantes :

- Assurer les prélèvements au sein du laboratoire
- Identifier les échantillons
- Informer le patient sur le délai de rendu des résultats
- Participer à la mise en œuvre et à l'amélioration du système qualité du laboratoire
- Réaliser des activités simples de secrétariat quand l'activité l'exige

Qualifications

Qualifications

Titulaire d'un diplôme d'état Infirmier(ière)

Vous avez idéalement une expérience en laboratoire et une connaissance du logiciel HEXALIS patient et KALILAB. Toutefois, les débutants sont également les bienvenus. Une formation sera dispensée à l'embauche.

Poste de Cadre

Informations complémentaires

35h

Prise de poste 07h

1 samedi matin sur 2 de 07h à 13h

Organisme employeur

EUROFINS NDSC IT SOLUTION
FOOD FRANCE

Type de poste

Temps plein

Secteur

ANALYSES, ESSAIS ET
INSPECTIONS TECHNIQUES

Lieu du poste

France

Date de publication

25 octobre 2024 à 15:03

Valide jusqu'au

24.11.2024

Avantages :

Prévoyance et Subrogation en cas de maladie

Journée de solidarité offerte

Remboursement de 50% de la Mutuelle GEREPE

Congés exceptionnels (Mariage, Décès, déménagement, enfant hospitalisé...)

Médaille du travail (20 et 30 ans)

Journées de congés rémunérées année anniversaire des 20 ans et des 30 ans d'ancienneté

Mobilité verte (10€/mois)

Remboursement de 50% de l'abonnement aux transports publics

Action logement

Un comité social et économique (chèque-cadeau, vacances, réductions, formations...)

La formation professionnelle

Blouse, gant et masque fourni

Prime de participation aux bénéfices et intéressement

Plan d'épargne entreprise

Congé pour enfant malade

Possibilité parking à proximité

Prime ancienneté

Heures supplémentaires rémunérées ou récupérées (choix du salarié(e))